



## Commune de VILLECHENEVE

### CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 16 juillet 2020

<b>PRESENTS:</b>	Mr CHAZELLES	Bernard	Maire
	Mr SARCEY	Claude	1er Adjoint
	Mr FAVRICHON	Nicolas	2 <sup>ème</sup> Adjoint
	Mr PIQUET	Bruno	3 <sup>ème</sup> Adjoint
	Mme CHICARD	Christelle	4 <sup>ème</sup> Adjoint
	Mme FAURE	Ginette	Conseillère
	Mr BROSSAT	Jean-Baptiste	Conseiller
	Mme DUMAS	Aurélia	Conseillère
	Mme PEYRE DE FABREGUE	Karine	Conseillère
	Mr LARGE	Cyril	Conseiller
	Mr BLANC	Daniel	Conseiller
	Mme HOSTIN	Christelle	Conseillère
	Mme SECOND	Virginie	Conseillère

**Excusé :** M. MOREL Cédric **donne pouvoir** à Mme CHICARD Christelle

**Secrétaire de séance :** Mme CHICARD Christelle 4<sup>ème</sup> Adjoint

Début de la réunion : 20h30

#### **1/ Renouvellement général des commissaires de la CCID (commission communale des impôts directs)**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier envoyé par la DGFIP précisant que la durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal et que des commissaires doivent être nommés à la Commission Communale de Impôts Directs pour le mandat 2020-2026.

La DGFIP demande de proposer douze délégués titulaires et douze délégués suppléants (dont deux domiciliés en dehors de la commune) et précise que seulement six délégués titulaires et six délégués suppléants seront retenus par la DGFIP.

Le Conseil Municipal fixe une liste de douze membres titulaires et douze membres suppléants comme suit dont 6 délégués titulaires et six délégués suppléants seront retenus par la DGI afin de former la commission communale des impôts directs :

#### **2/ Délibération demande de subvention Amendes de Police**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'il souhaite solliciter du Département l'octroi d'une subvention au titre des amendes de police 2020, pour un montant maximum de 12 000 euros hors taxe.

### 3/ Mise en place des Commissions CC-MDL

Thématiques des commissions 2020-2026	Nombre de membres	Commune de Villechenève
Agriculture / Forêt	20	Jean Baptiste BROSSAT
Assainissement-rivières	32	Claude SARCEY
Bâtiment-patrimoine	15 élus issus des communes comportant au moins un bâtiment communautaire	
Culture	20 à 32	Christelle HOSTIN
Economie	20	Nicolas FAVRICHON
Finances / Commande publique	12	Nicolas FAVRICHON
Gestion déchets	32	Claude SARCEY
Petite enfance / enfance / jeunesse	32	Virginie SECOND
Ressources humaines	6 à 10 conseillers communautaires	Nicolas FAVRICHON
Solidarités	32 élus siégeant au CCAS de leur commune	Ginette FAURE
Tourisme et loisirs	20	Karine PEYRE DE FABREGUES
Transition énergétique	32	Cédric MOREL
Urbanisme-habitat-transport	32	Bernard CHAZELLES
Voirie	32	Bruno PIQUET

### 4/ Groupement de commandes lancé par le Syder pour les tarifs bleus

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'au 1er janvier 2021, seuls les clients domestiques et les clients non domestiques employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de leur dernier bilan annuel n'excèdent pas 2 millions d'euros, seront encore éligibles aux TRV (tarifs réglementés de vente d'électricité).

Le SYDER lance un groupement de commande du fait de l'extinction en fin d'année des tarifs bleus. Villechenève n'est pas concernée par l'extinction des tarifs bleus étant donné qu'elle a moins de 10 agents. Toutefois, le groupement de commande pourrait potentiellement négocier des tarifs plus intéressants que les TRV auxquels nous souscrivons à ce jour.

Le conseil municipal autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes lancé par le Syder.

### 5/ Point financier

Les investissements prioritaires vont nécessiter d'élaborer des dossiers de demande de subvention auprès de la région, du départements et d'autres organismes afin de réduire au maximum l'utilisation de fonds propres.

#### **6/ Commercialisation de 4 lots impasse des boutons d'Or**

Présentation des terrains propriétés de la Commune. Monsieur le Maire propose de faire passer un géomètre pour réaliser trois simulations de découpe de lots sur la base de 4 lots. Refaire un point lors du prochain conseil.

#### **7/ Commission Ecole : Présentation du dossier équipement numérique ; Travaux d'investissement donc consultation architecte / Ets de lots de travaux**

La commission école souhaite déposer un dossier de demande de subvention auprès du Comité départemental qui transmettra via l'académie un dossier commun départemental à la DNE (Direction Numérique pour l'Education), afin d'obtenir des aides pour l'équipement en tablettes et tableaux numériques.

Une consultation a été faite auprès de 3 entreprises : SB2I, LDLC, Info Lec.

La société SB2I est retenue à l'unanimité par les membres du conseil municipal pour équiper l'école en tablettes et tableau numérique si la subvention est accordée.

Le 29 juin, un tour complet des bâtiments scolaires a été réalisé. Une prise de contact avec le cabinet Choulet sera effectuée afin de réaliser une estimation des travaux à entreprendre par tranche.

#### **8/ Programme voirie 2020**

La réfection de voirie sur le chemin de Villette réalisée par les entreprises EIFFAGE et LACASSAGNE sera effectuée à partir du 21 juillet pour une durée d'une semaine.

Le coût des travaux s'inscrit dans la dotation voirie 2020 de la CC-MDL.

Le chemin de la Ronze : prévoir un remblaiement des ornières.

#### **9/ Indemnités COVID**

En application du décret 2020-570 du 14 mai 2020, relatif au versement d'une prime exceptionnelle à certains agents civils et militaires de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19, et afin de valoriser un surcroît de travail significatif des agents particulièrement mobilisés en présentiel pour assurer la continuité des services dans le contexte de lutte contre l'épidémie de covid 19.

Le conseil municipal décide d'instituer la prime exceptionnelle aux agents fonctionnaires titulaires et stagiaires et contractuels de droit public ayant assurés une continuité de services pendant le confinement.

Les montants maxima attribués sont fixés à 50 euros par semaine. Elle est versée en fonction de la durée de mobilisation de l'agent.

#### **10/ Suite à donner à l'étude de potentiel éolien présentée le 15 octobre 2019**

Monsieur le Maire propose qu'une présentation soit faite à l'équipe municipale afin de réfléchir à la suite à donner à ce projet.

## 11/ Tour de table des commissions

Commission communication : Etat des lieux de l'existant. Rencontre avec le webmaster. Voir pour apporter quelques modifications au site internet, le rendre plus interactif.

Commission sport : un filet pare-ballon sera à changer (à voir en fonction de la location de la nacelle.)

## 12/ Visite des bâtiments communaux

2 dates sont retenues à savoir le 29 août et le 19 septembre. RV fixé à 10h00 en mairie pour les élus.

## 13/ Courrier famille Phélut

Suite au courrier de la famille Phélut de demande d'aide à la sortie scolaire d'un élève de CM2 scolarisé à Tarare, à l'unanimité il est décidé que les aides ne peuvent être allouées qu'aux élèves scolarisés sur la commune en collaboration avec l'APE locale.

## 14/ Question diverses

- Etat d'avancement du dispositif d'aides aux entreprises, déployé par la CC MDL dans le cadre de la crise du COVID 19 : 2 entreprises de Villechenève ont répondu.
- Radar pédagogique en panne
- Messe du 15 août aura lieu à la Madone
- Prochain conseil le 10 septembre 2020

La séance s'achève à 00h00.

Fait en Mairie, le 20 juillet 2020

Le Maire,

Bernard CHAZELLES

